



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Lutte contre le financement du terrorisme

Question au Gouvernement n° 3433

Texte de la question

LUTTE CONTRE LE FINANCEMENT DU TERRORISME

M. le président. La parole est à M. Guillaume Vuilletet.

M. Guillaume Vuilletet. À mon tour, je veux rendre hommage au professeur Samuel Paty. Un homme est mort parce qu'il servait notre République et qu'il voulait transmettre ses valeurs. Il vivait à Érigny-sur-Oise, commune de ma circonscription, et c'est là qu'il a été sauvagement assassiné. Je pense à lui, à sa famille, à la communauté éducative dans son ensemble, ainsi qu'à tous les Éragniens, qui vivent si intensément ce traumatisme.

J'en profite également pour saluer le dévouement de ceux qui nous aident à vivre avec ce traumatisme : je pense aux élus locaux et au maire d'Érigny-sur-Oise, mais aussi à la cellule d'urgence médico-psychologique du Val-d'Oise et, bien sûr, aux forces de l'ordre. Un homme est mort, nous le pleurons, mais c'est grâce à ces personnes que nous relèverons la tête et que, demain, nous continuerons à vivre.

Je tenais à rendre cet hommage, mais ma question s'adresse au ministre de l'économie, des finances et de la relance. Il nous faut évidemment savoir ce qui a pu favoriser cet acte barbare et nous savons bien le discours d'influence qui se tisse actuellement dans notre pays et ailleurs.

Cette influence se diffuse par des canaux bien connus. Je fais référence aux réseaux sociaux et à certains sites, lesquels, avec leur capacité infinie de désinformation, désinhibent trop souvent les comportements, en relativisant les lois de la République et en appelant virtuellement à la fatwa. Je pense aussi aux mosquées clandestines, à certaines associations souvent bien connues des services de police. Et je veux parler des écoles clandestines, parfois pudiquement qualifiées de « hors contrat », et qui constituent de véritables écoles de la radicalité islamiste.

Derrière tous ces vecteurs, on trouve des financements illégaux. Il peut s'agir de financements strictement occultes, mais aussi de détournements de l'argent des fidèles pour servir tout autre chose que l'exercice légitime d'une religion. Il peut également s'agir de l'argent d'une criminalité organisée qui finance le terrorisme ou, enfin, de financements internationaux, qui posent encore davantage de questions.

L'argent est le nerf de la guerre, mais aussi du terrorisme. Ma question sera donc simple, monsieur le ministre : que fait le Gouvernement pour couper ce nerf et empêcher les terroristes d'avoir les moyens de leur action ?
(Applaudissements sur plusieurs bancs des groupes LaREM et Agir ens.)

M. le président. La parole est à M. le ministre de l'économie, des finances et de la relance.

M. Bruno Le Maire, *ministre de l'économie, des finances et de la relance*. Je crois que tout le monde, ici, l'a enfin compris : le terrorisme est un crime, l'islam politique est son idéologie et la nation française est sa cible. Ils ont tué des enfants, des gendarmes, des policiers, des militaires. Ils ont assassiné un prêtre et ils ont décapité un enseignant. Leur objectif est clair : ils veulent abattre la nation française, tout comme ils veulent abattre la République. Ils veulent en finir avec notre histoire, notre culture, notre mémoire, nos valeurs. Ils veulent en finir avec la liberté d'expression et avec la liberté tout court.

Mme Agnès Thill. Eh oui !

M. Michel Herbillon. Mais vous faites quoi ?

M. Bruno Le Maire, *ministre*. Ma responsabilité de ministre de l'économie et des finances est de faire en sorte de couper, à l'euro près, tous les financements en direction des associations culturelles ou culturelles (*Applaudissements sur les bancs des groupes LaREM, Dem et Agir ens*) qui peuvent avoir le moindre lien non seulement avec le terrorisme, mais aussi avec l'islam politique, avec son idéologie, avec le salafisme et, plus généralement, avec tous ceux qui refusent les valeurs les plus fondamentales qui nous réunissent ici, la liberté, l'égalité et la fraternité.

Avec Olivier Dussopt, nous ferons des propositions très concrètes au Premier ministre et au Président de la République. Elles viseront d'abord à couper tout financement français ou étranger aux associations culturelles qui prétendent défendre l'intérêt général et qui, en fait, financent le terrorisme. Elles viseront également à lutter contre l'anonymat des cryptomonnaies qui permet de lever des dizaines de milliers d'euros pour financer des actes terroristes. (*Mêmes mouvements.*)

Je vous demande aussi de vous mobiliser tous pour placer, une bonne fois pour toutes, les plateformes numériques devant leurs responsabilités. (*Applaudissements sur les bancs du groupe LaREM ainsi que sur quelques bancs des groupes Dem, Agir ens et LR.*) Elles diffusent des contenus qui peuvent menacer la liberté et la sécurité de nos compatriotes : elles doivent être mises, y compris financièrement, devant leurs responsabilités. (*Mêmes mouvements.*)

Données clés

Auteur : [M. Guillaume Vuilletet](#)

Circonscription : Val-d'Oise (2^e circonscription) - La République en Marche

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 3433

Rubrique : Terrorisme

Ministère interrogé : Économie, finances et relance

Ministère attributaire : Économie, finances et relance

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [21 octobre 2020](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [21 octobre 2020](#)